

Valeurs éducatives

Le collège est évidemment un lieu d'éducation. Mais cette évidence mérite pourtant d'être définie. Il s'agit d'abord **d'acquérir des connaissances et des compétences qui se déclinent à travers des programmes**. Par exemple, l'élève doit être capable de maîtriser la langue française afin de s'exprimer à l'oral et à l'écrit : pour cela, il se plie à un code orthographique, applique des règles de grammaire, enrichit son vocabulaire...

Mais **il s'agit surtout d'acquérir une culture** (scientifique, littéraire, artistique...). La culture se définit comme un **questionnement sur des interrogations universelles**. Dans le cadre du cours de français, il faut amener les élèves à être convaincus que **les textes littéraires expriment des valeurs** : ils invitent le lecteur à une meilleure compréhension, l'interrogent sur le sens qu'il veut donner à son existence. **Les grandes œuvres de notre patrimoine posent des questions essentielles**. Comment puis-je me connaître ? Comment trouver ma place dans la relation aux autres ? Comment comprendre le monde qui m'entoure ? Cette triple relation (relation à soi, relation aux autres, relations au monde) fonde la vie de chaque être humain. Eduquer les élèves, c'est leur faire prendre conscience de ces trois enjeux et leur permettre d'identifier les valeurs qui les recouvrent.

Eduquer, c'est élever l'enfant, l'adolescent à un niveau supérieur de compréhension. Un élève, au sens étymologique du terme, c'est donc un être en devenir, que l'on va « élever » par **l'accès à la culture, qui lui confèrera une dignité**. Ainsi, le collège peut rendre les élèves « meilleurs » en s'appuyant sur **une morale qui repose sur des qualités** qu'il convient de définir.

La première d'entre elles est la **lucidité**. Il faut être capable **d'analyser ses forces et ses faiblesses**. Chacun a un potentiel de départ qu'il s'agit d'évaluer afin de pouvoir mesurer régulièrement les progrès à accomplir. Cette faculté d'auto-analyse repose sur un principe de réalité que l'on ne peut pas ignorer afin de construire une **image sereine de soi** et développer la **confiance en ses potentialités**.

La lucidité est la condition indispensable au développement d'une deuxième qualité : la **détermination, le goût de l'effort** devant les difficultés qui peuvent apparaître. La **force morale** permet d'entretenir la **volonté de réussir**. Toutefois, **on a besoin de temps pour progresser**, notamment en français : la maîtrise du commentaire littéraire par exemple s'étend sur quatre ans, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, et se poursuit encore au lycée. **Il ne faut pas se décourager et persévérer** pour acquérir des compétences à son rythme.

Une troisième qualité va de pair avec la précédente : c'est **l'exigence que l'on doit avoir vis-à-vis de soi-même**. On ne peut pas se contenter d'un effort minimum. Il y a une satisfaction à constater que l'on progresse en exploitant totalement ses potentialités. La réussite scolaire s'obtient grâce au **mérite personnel** qui peut

prendre de multiples formes. **Parvenir à atteindre un but que l'on s'est fixé**, même modestement, en toute lucidité, est source d'épanouissement.

Pour accéder à cette satisfaction, il convient toutefois de développer une autre qualité : **l'honnêteté intellectuelle**. Il est impératif **d'abandonner les tricheries quotidiennes**. On n'a pas le droit de recopier sur le cahier d'un autre élève les exercices à faire à la maison ou plus généralement de faire faire ses devoirs par quelqu'un d'autre. On n'a pas le droit de « copier-coller » un document pour s'éviter tout travail. Il faut s'opposer au discours démagogique de certains jeunes qui se moquent de leurs camarades en les qualifiant d' « intellos ».

Enfin, toutes ces qualités constituent un préalable à l'objectif premier de l'éducation : donner aux élèves les **outils pour se forger un esprit critique**, c'est-à-dire une aptitude à **raisonner par soi-même en mesurant la validité des arguments exprimés**. Il s'agit d'être capable de formuler et de développer une **opinion sur des problématiques générales et des valeurs**.

Nous voici donc revenus au point de départ de ce document : quelles sont les valeurs qui serviront d'appui au développement de l'esprit critique ? Ce sont celles de la République : **liberté, égalité, fraternité**. Ces mots ont une profonde signification : ils expriment des valeurs **qui ne sont pas négociables** car elles fondent notre pacte républicain dans le cadre scolaire.

Etre libre, c'est être **conscient des conditionnements qui nous sont imposés, afin de choisir son mode de vie en toute lucidité**. Ces conditionnements **peuvent être individuels** : ce sont nos tendances psychologiques « naturelles », issues de notre caractère. Une propension à se mettre en colère par exemple perturbe l'aptitude à porter un jugement serein. Mais ces conditionnements **sont surtout collectifs** : l'environnement familial et social constitue parfois un obstacle à l'épanouissement personnel. Il est en effet difficile d'assumer des choix quand la vie quotidienne se caractérise par la **précarité affective ou sociale**. Toutefois, au sein du collège, grâce à une réflexion portée par l'esprit critique, **l'élève peut prendre conscience de ces conditionnements pour s'en libérer**.

L'égalité, c'est l'affirmation de **l'égale dignité de chacun**, qu'il convient de respecter, quel que soit le mode de vie choisi. La **tolérance** est un combat : il faut **lutter contre toutes les discriminations** qui prétendent établir une hiérarchie entre les êtres humains, dénoncer sans relâche le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, l'homophobie et toutes les formes de harcèlement.

La **fraternité** est la valeur qui permet de « **vivre ensemble** ». En effet, l'affirmation de la liberté individuelle peut conduire à l'anarchie du « chacun pour soi » ; la proclamation de l'égalité peut conduire à la juxtaposition de « communautés » revendiquant des droits spécifiques. La fraternité est donc **ce qui nous unit au-delà de nos choix personnels et de notre appartenance à un groupe social**. Elle repose

sur la **solidarité** à l'égard de ceux qui sont fragilisés par les « accidents de la vie » ou des conditions d'existence précaires.

Il s'agit de faire vivre ces trois valeurs fondatrices de notre pacte républicain dans un cadre scolaire public : c'est ce que permet le **principe de laïcité**. Dans un contexte troublé par le terrorisme et le raidissement identitaire, la laïcité est plus que jamais nécessaire. Elle **garantit la liberté de conscience** : chacun est libre de croire ou de ne pas croire. La religion ne doit en aucun cas devenir un instrument de propagande au sein d'un établissement scolaire. **L'étude du fait religieux fait partie des programmes** de français et d'histoire-géographie, **dans un cadre culturel**, comme élément fondateur de notre civilisation européenne ; **il n'est jamais envisagé comme un acte de foi**, qui doit rester cantonné dans le domaine privé.

Toutes ces valeurs éducatives forment **un idéal à atteindre** qu'il est exaltant de poursuivre parce **qu'elles sont la condition de l'épanouissement personnel**. Nous espérons que les élèves en prendront peu à peu conscience. Le cours de français, par la fréquentation des œuvres littéraires, doit contribuer à cet objectif.

M. Edouard